

LE NUMÉRO

5

CENTIMES

L'AVENIR

LE NUMÉRO

5

CENTIMES



DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

2 882
10.881

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames..... — 2 »
Chroniques locales..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
3, Place de la Bourse, 3

ADMINISTRATION & RÉDACTION :

De 8 h. du matin à 8 h. du soir
3, PLACE DE LA BOURSE
De 8 h. du soir à minuit
70, COURS DE LA LIBERTÉ, 70

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

Notre premier tirage a eu lieu hier matin publiquement, place de la Bourse n° 3, aux bureaux de l'Avenir de Lyon. Le lecteur dont le journal porte le numéro

6,173

est prié de se faire connaître, soit en se présentant lui-même, place de la Bourse n° 3, de 6 heures du matin à 8 heures du soir, soit en envoyant le journal justifié sous pli recommandé.

Il lui sera remis une somme de cent francs, sur laquelle il prélèvera vingt-cinq francs, qui seront versés en son nom, et par nos soins, à une œuvre de bienfaisance ou à une société de propagande républicaine, qu'il désignera.

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs le savent déjà par les affiches et par les prospectus, l'Avenir de Lyon souhaite devenir, avant tout, un journal de propagande et de philanthropie républicaine.

Dans la crise économique que nous traversons, les sociétés de prévoyances, de bienfaisance et de propagande démocratiques ont des besoins très grands et des ressources très faibles. Sans distinction de contrées, l'Avenir espère provoquer un prodigieux mouvement en leur faveur.

Réduisant la grosseur des caractères d'imprimerie, il a pu adopter le petit format sans diminuer la quantité du texte. Et il répartit l'économie résultant de cette différence entre ses lecteurs et les Associations républicaines. Il a été calculé que, chaque jour, l'économie réalisée serait, en moyenne, de Cent Francs.

Donc, chaque exemplaire du journal l'Avenir portera un numéro d'ordre. Un tirage aura lieu tous les jours, dans les bureaux de vente, et le numéro sorti sera inséré en tête du journal, le lendemain même. Le possesseur de ce numéro recevra la somme provenant de la répartition, soit :

CENT FRANCS

Mais, sur ces cent francs, il prélèvera une somme de vingt-cinq francs, qui sera versée en son nom, par nos soins, à une Société de bienfaisance, de prévoyance ou de propagande républicaine, qu'il désignera lui-même.

Au cas où le numéro sorti serait celui d'un journal inventé, le tirage serait recommencé, et si ce numéro, quoique vendu, n'était pas présenté, au bout de huit jours la somme de Cent francs serait acquise à l'Administration et immédiatement versée par elle, en totalité, à une Société Républicaine ou à une Œuvre de bienfaisance.

L'Avenir de Lyon, en faisant participer ses acheteurs à ses bénéfices, consacre, pour la première fois dans la presse, le grand principe de la coopération ; ensuite, il oblige ses lecteurs à faire œuvre de républicains militants, et, enfin, il donne l'exemple de la lutte politique dans le sens le plus généreux, le plus large, le plus conforme aux traditions de la démocratie française.

L'envoi dans la région du premier numéro de l'Avenir de Lyon a subi un immense retard dû à la malveillance. Nous prions nos correspondants de nous excuser. Nous étudierons à l'avenir avec un soin scrupuleux les agissements peu délicat d'individus qu'il est inutile de désigner plus longuement.

Ce numéro sera encore, et pour la même cause qu'hier, en grande partie timbré à la main.

JÉRÔME SE MEURT !

Tel est le cri que poussent les Bossuet du victorisme. Demain, cette nuit peut-être, ils ajouteront Jérôme est mort !

Le pauvre prince est aussi malade que sa popularité. Il est atteint d'un squirre à la joue qui se prépare à lui jouer un très vilain tour. On l'opérerait bien, mais il a le diabète. C'est une maladie de famille. Les Bonaparte sont de taille à alimenter plusieurs raffineries.

La disparition de ce gros homme sera un événement pour les quatre ou cinq bonapartistes qui nous restent encore, en comptant M. le baron Brunet, le lourd Pascal et le folâtre Lenglé. Mais la France n'en aura cure.

Celui qui doit se réjouir en ce moment, c'est le sphinx de Moncalieri l'enigmatique jeune homme qui passe son temps à jurer fidélité à son père en le traitant de crétin. Ce petit drôle est le seul vraiment remarquable de sa collection. Il a dans les veines du sang italien : il le prouve. Son ambition est de se faire passer pour un autre machiavel ?

Rome doit avoir les yeux sur lui. Ce serait une riche aubaine qu'un Napoléon de cette trempe-là sur le trône de France. Catechisé par Madame de Montijo, il est jésuite jusqu'au bout des griffes ; mais s'il croit que c'est là le moyen de poser sa candidature à la couronne, il se fourvoie.

Au lieu de lire le Prince, il serait sagement d'étudier l'histoire des Corses dont il est issu. Il apprendrait qu'ils n'ont été les maîtres de la France qu'en faisant le contraire de ce qu'il fait. Le Premier feignit d'être le continuateur de la Révolution. Et le jour où Pie VII l'osa faire attendre, il lui planta sa botte au derrière. Le troisième, ce Werther couronné, rêveur du bleu, qui aurait composé le poème de Charlotte s'il n'eut écrit : « L'Extinction du paupérisme, se fit passer pour le plus grand libéral de son temps. Pourquoi le fils de Jérôme connaît-il si peu le serment solennel qu'il prononça, au nom de la République, devant les représentants du peuple ? Il saurait le secret des plébiscites napoléoniens — et il saurait, aussi, que la langue ne se dessèche pas dans le gosier pour un parjure.

L'ex-canonnier se contente de guetter par la porte la fin du moribond. Vous le voyez au chevet du lit de son père ; vous croyez qu'il prie. Que nenni ! Il chante !

Il chante : « Quand mon grand papa mourra, j'aurai sa grande culotte, quand mon grand papa mourra j'aurai sa culotte de drap ! » De drap de Sedan, répond l'histoire.

Maintenant il pourrait arriver ceci, qu'au lieu d'hériter d'une culotte il ne remportât qu'une veste.

Ce n'est évidemment que parce qu'il sentait la fin de son père si prochaine que le jeune Victor ne donna pas l'ordre à ses gens de monter à cheval. Il se disait que le

Jérômisme sans Jérôme était un civet sans lièvre ; il se flattait de pouvoir bientôt prouver à son créateur tout son amour pieux et filial par une couronne mortuaire portant cette inscription : « A mon père aimé, il mourut le tant, et fit le bonheur de ma vie ! »

Que deviendra le parti, le jour très proche, dit-on ! où l'on conduira au cimetière, l'ancien convive de Sainte-Beuve, muni des Sacraments de l'Eglise ? Le rapprochement se fera-t-il sur cette fosse et verrons-nous s'embrasser M. Paul de Cassagnac et M. Pascal-Circulaire ?

Il y a un mois, on aurait pu le supposer, aujourd'hui, on hésite. A trop tarder à mourir, M. Jérôme a fort endommagé le napoléonisme. Les bonapartistes ont pu dire aigrement à M. Lenglé : « Nous avons mis treize ans de misère au service de l'Empire. Nous avons faim ! »

Le parti est disloqué, Victor a pris le mauvais chemin pour entrer dans les Tuileries reconstruites. Il a passé par Rome : ses aïeux avaient trouvé plus sage de commencer par Toulon ou de s'arrêter à Ham. Puis les impatients désertent. L'imprudent Jérôme a dit : Nous sommes pauvres. M. de Cassagnac tient l'étrier du comte de Paris. Il a besoin d'un chef : « N'importe qui, n'importe quoi ! » N'importe qui : c'est pour le chef ; n'importe quoi, c'est pour la somme.

Allons, Bonaparte peut mourir demain, il ne fera que suivre dans la tombe le bonapartisme, qui fut enterré, le 3 septembre 1870, au soir, par ce fossoyeur des monarchies qui s'appelle : la honte.

Octave LEBESGUE.

Le Meeting de l'Élysée

Un meeting présidé par M. Lissagaray, devait avoir lieu hier à l'Élysée-Montmartre, à Paris. L'ordre du jour portait : 1^o la situation des travailleurs ; 2^o la commission des 44 à la Chambre ; 3^o les grèves du Nord.

Le gouvernement l'a interdite en vertu du grand principe que les réunions sont libres.

Le police municipale était sur pied. Toutes les brigades centrales étaient consignées au collège Rollin et dans les postes voisins. L'inspecteur divisionnaire Honorat dirigeait cette armée ; sur le boulevard Rochechouart plus de deux mille personnes étaient massées devant la salle de la réunion manifestant avec calme.

Les escouades d'agents chargèrent brutalement cette foule. Dix-sept arrestations ont été opérées, parmi lesquelles celle de Maës, de la Bataille, remis provisoirement en liberté le soir même.

L'émotion est indescriptible. A minuit, la police n'a pas encore quitté le quartier Rochechouard.

A TRAVERS L'INCONNU

On ira plus loin. On poursuit la course aventureuse à travers l'inconnu. On va échelonner nos soldats sur des milliers de lieux. On va poursuivre toujours jusqu'au bout — s'il en est un — l'enne-mi insaisissable. Nous sommes pris dans l'engrenage chinois.

Il serait temps de rappeler à M. Ferry les engagements pris par lui devant la Chambre, le 31 octobre dernier.

« La seule partie du Tonkin que nous nous proposons d'occuper est le delta du Song-»

« Ninh et Hong-Hoa, près du confluent de la rivière Claire, sauf pourtant, sur la côte, les points dont l'occupation paraîtra nécessaire. Il n'est guère possible de fixer dès maintenant les postes militaires qu'il y aura lieu de garder. Cependant, il est inutile de signaler, en dehors de Hanoi et Nam-Dinh, où notre drapeau flotte dès maintenant, Hai-Phong, Ninh-Binh, Bac-Ninh et Son-Tay. »

Le programme tracé a été suivi. M. Jules Ferry avait besoin pour notre gloire — ou pour la science — de prendre Hai-Phong, Ninh-Binh — Lou-Tay et Bac-Ninh. Nos soldats ont ramassé tous les lauriers qu'il a voulu. Ils se sont battus comme des lions, ils se sont battus comme ils savent se battre enfin, et ils ont mérité plus que cet ordre du jour du général Millot, auquel nous nous associons de tout cœur :

« Le gouvernement vous témoigne, ainsi qu'aux braves soldats sous vos ordres, toute sa satisfaction. »

Il s'agit de s'arrêter. Tant que l'issue de la lutte était douteuse, il eut été maladroit de conseiller le recul, mais la victoire est pour nos armes. Nous pouvons cesser de poursuivre plus longtemps une campagne inutile, dont les dangers se révèlent chaque jour plus insurmontables.

C'est à M. Jules Ferry de s'en tenir à ces déclarations passées et de nous prouver qu'une fois par hasard un ministre peut ne pas mentir.

UN CHOUAN

Le Journal de Paris, organe des légitimistes, ceux qui ne reconnaissent point les droits du comte de Paris à la couronne de France, a reçu du général Cathelinou une longue lettre où l'ancien compagnon de Charette, criblé d'injures la maison d'Orléans.

LES LOIS SUR LE RECRUTEMENT

Sitôt après la loi sur l'enseignement primaire, la Chambre discutera les lois militaires, celle sur l'avancement viendra la première, celle sur le recrutement suivra.

L'accord est fait entre la Commission et le ministre de la guerre, quant à la réduction du service à trois ans.

Il y aura, si la Chambre adopte les conclusions de la Commission, suppression du privilège accordé jusqu'ici aux carrières libérales et aux séminaristes, et aussi suppression du volontariat d'un an. Tous les jeunes gens, à l'exception des soutiens de famille, seront astreints à servir trois années. Pour faciliter les études, on admettra seulement soit les devanciers d'appel par engagements anticipés dès l'âge de dix-sept ans, soit les sursis d'appel jusqu'à vingt-cinq ans.

Le ministre de la Guerre a, en outre, accepté que les troupes d'infanterie de marine fussent détachées au ministère de la Marine pour être rattachées au ministère de la Guerre ; mais il a demandé la faculté de rétablir le tirage au sort pour le cas où les engagements, rengagements et options ne fourniraient pas le chiffre d'hommes nécessaire à l'effectif des troupes de la marine.

La Commission demandera à la Chambre une modification en ce qui concerne les soutiens de famille. Les seuls cas de dispense que le nouveau projet de recrutement admet sont ceux accordés au fils aîné de veuve, frère aîné d'orphelins, etc. La Commission s'est préoccupée du cas où les jeunes gens appelés par leur situation à bénéficier de cette disposition cesseraient par leur conduite de se montrer dignes de cette dispense.

Elle a décidé que la déchéance du droit à la dispense pourrait être prononcée par les Tribunaux civils, soit à la requête du Ministère public, soit sur celle des intéressés : mère, frère, sœur, etc.

Les Égoïstes

M. Ribot, député, doit déposer aujourd'hui, à la Chambre des Députés, une pétition couverte de cinq mille signatures de patrons, contre la proposition de régler les responsabilités dans les accidents arrivés aux ouvriers. Il est cependant de toute nécessité que les travailleurs soient indemnisés par ceux qu'ils ont enrichis des accidents qui les mutilent.

LA CONVERSION JULES FERRY

Voici en quels termes la République française dément le mariage religieux de M. Jules Ferry.

« Une fausse nouvelle d'une extrême originalité, relative à M. le président du conseil, a été publiée hier matin à la même heure, avec les mêmes détails, par l'*Intransigeant* et le *Gaulois*. Cette curieuse coïncidence nous édifie une fois de plus sur les liens étroits et cordiaux qui unissent la presse royaliste à la presse intransigeante. »

Il paraît cependant que le président du conseil s'est rendu, en compagnie de plusieurs personnes, à la nonciature.

Simple petite visite de politesse, alors. Nous serions curieux de savoir la vérité vraie sur cette nouvelle « d'une extrême originalité. »

Concurrence étrangère

L'*Avenir* rappelait hier ce fait scandaleux : un tribunal de commerce ayant déclaré licite l'introduction en France de boutons étrangers sur cartes françaises.

On annonce aujourd'hui officiellement que des commandes ont été faites par le ministère de la guerre à une maison allemande qui a une succursale à Paris, la maison Kortling frères.

Le devoir de la presse indépendante est de parler chaque fois que l'on favorisera l'industrie étrangère aux dépens de l'industrie française. C'est une question de patriotisme.

Le *Petit Parisien* signale ce fait que sur trente chantiers environ, employant le ciment pour les travaux de l'Etat, entre Boulogne et Dunkerque, vingt-deux s'approvisionnent à l'étranger.

L'extrait suivant d'une lettre de M. Chegaray, président du Conseil d'administration de la Société de Villequier, va nous renseigner :

« Au premier tour, les dépositions dépouillées indiquent deux adjudicataires comme ayant soumissionné avec 10 pour cent de rabais : — un Français et un Anglais. Ils sont invités, l'un et l'autre, aux termes du cahier des charges, à soumissionner de nouveau ; ils reviennent tous deux avec un nouveau rabais de 3 pour cent. — Quoi de plus naturel alors que de donner la préférence au Français ? L'intérêt de l'Etat n'était plus en jeu. Eh bien ! pas du tout : il a fallu tirer au sort, et le sort ayant favorisé l'Anglais, CELUI-CI A ÉTÉ DÉCLARÉ ADJUDICATAIRE... »

Nos quarante-quatre enquêteurs demandent aux ouvriers le secret de la crise dont nous souffrons. N'est-il pas un peu dans ces agissements singuliers ?

NOS INFORMATIONS

La société d'économie populaire a tenu ce soir une très importante réunion. Parmi les membres présents se trouvaient MM. Frédéric Passy et Nadaud. L'un des vice-présidents a fait un discours dont nous extrayons ce passage :

« Les effets de la liberté vont se produire, notamment par l'organisation du marché du travail. Si, à l'heure présente, les syndicats de chaque ville font connaître à Paris les endroits où l'on manque d'ouvriers, ceux qui n'ont pas de travail dans la capitale partiront et la crise finira. Cela arrivera certainement dans l'avenir. »

Souhaitons que cet aphorisme ne soit pas démesuré.

M. Noiroi vient d'échanger ses fonctions de sous-secrétaire d'Etat contre un emploi très lucratif dans la justice.

Il donne comme raison : sa santé chancelante. Cependant les tribunaux ne sont pas des hospices.

Dans une réunion préliminaire présidée par M. le duc de Larocheffoucauld-Bisaccia, les droites se sont de nouveau occupées du mode de nomination de la commission du budget et de la question des candidatures à mettre en avant.

La commission relative à la pension à accorder à la famille d'Abd-el-Kader a adopté les conclusions de son rapporteur M. Pieyre, qui propose de lui attribuer une subvention annuelle de 80,000 francs, sous la réserve que les bénéficiaires justifieront par leur conduite envers la France la faveur qu'elle leur fait.

M. Léon Roquet a déposé un amendement assez curieux. Il veut établir une taxe militaire sur les citoyens exempts ou dispensés à des projets de lois allemands et italiens.

En Suisse, la taxe d'exemption militaire consiste en une taxe de 6 francs supplémentaire proportionnée à la fortune. En Autriche-Hongrie le principe posé dans la loi de 1868 a été développé dans la loi de 1880. Le montant de la taxe à payer varie suivant la fortune.

Les citoyens sont répartis en quatorze classes suivant leurs ressources ; ceux de la première classe payent annuellement 106 florins, ceux de la quatorzième classe payent un seul florin, un peu plus de 2 francs.

D'après quelques journaux berlinois, le procès de haute trahison intenté au poète polonais Kraszewski et à l'ex-capitaine de l'armée allemande Hentsch viendra prochainement à la cour impériale de Leipzig.

Les prisonniers sont accusés d'avoir entretenu des relations avec la France, la Russie et l'Autriche. Ils auraient fourni au gouvernement français des renseignements relatifs aux transports et à d'autres dispositions militaires prises sur la frontière occidentale.

La Russie leur aurait acheté les plans de plusieurs forteresses, et l'Autriche aurait été mise par Kraszewski et Hentsch en possession d'un travail sur le maniement du fusil Mauser.

Le grand chef de l'ordre moral, le triste sire de Mac-Mahon, est de passage à Toulon, où il est descendu au Grand-Hôtel. Il revient de Cannes, où il a été faire courbette devant Monseigneur le comte de Paris.

Le faux blessé voyage dans le plus strict incognito. Il finit par où il aurait dû commencer.

Le 1^{er} juin prochain, la dixième fête fédérale de gymnastique aura lieu à Amiens.

Hier, le président et les délégués de l'Union, présentés par le préfet de la Somme, ont été reçus par le président de la République, les ministres de l'intérieur et de la guerre, qu'ils ont invités à cette fête.

On annonce la mort à Nice du colonel Jacquemet, commandant de place à Belfort, pendant la guerre.

Le bruit a couru ces jours-ci que tout le personnel de l'ambassade de Chine avait quitté Paris, à la nouvelle de la prise de Bac-Ninh.

M. Lien, l'un des attachés, a bien quitté Paris vendredi, mais dans le seul but de reconduire en Chine sa femme, qui ne pouvait s'habituer au climat de notre pays.

Selon l'habitude, tous les membres de la légation présents à Paris, en ce moment, ont fait la conduite à leur compatriote ; et c'est sans doute cette circonstance qui a donné naissance au racontar.

Bourg-Madame. — La délégation française vient de rentrer en France.

L'évêque d'Urgel, le belliqueux insurgé, refuse de désarmer ses fidèles partisans.

Un député disparu

M. Albert Benoist, député de Bauge a disparu de son domicile. Cet incident est diversement commenté. Il y a déjà plusieurs jours qu'il n'a pas donné signe de vie. Sa femme qui habite près d'Angers est également sans nouvelles.

On attribuerait cette absence à des pertes d'argent. D'autres disent que le député de Maine-et-Loire, chasse tout simplement le lapin chez ses amis. Ce qui donnerait créance à ce bruit c'est qu'il a quitté son domicile en emportant son fusil.

Peut-être n'est-il qu'à Paris, dans une retraite aussi mystérieuse que tendre, comme ce sénateur de la Haute-Garonne dont il y a peu de jours l'odyssée amoureuse défraya la chronique.

LES GRÈVES

La Compagnie d'Anzin a fait afficher l'avis suivant :

« Pour dissiper tout malentendu relativement à la question de responsabilité qu'on a tant dénaturée, le directeur général de la Compagnie déclare de nouveaux aux ouvriers que leur responsabilité ne sera jamais plus engagée que ne l'était celle des raccommodeurs qui, en aucun cas n'ont été civilement responsables pour les accidents arrivés dans les voies ; ces accidents sont, du reste, très rares, car, pendant l'année 1883, un seul est arrivé, dans les voies secondaires, à un chercheur qui a reçu une blessure sans gravité. »

« Toutes les voies seront remises en parfait état, aux frais de la Compagnie, par les ouvriers des tailles avant qu'ils prennent la charge de leur entretien. Cet entretien sera fait à un prix débattu sur place, après que chacun aura bien pu se rendre compte de ce qu'il peut valoir. Il n'en pourra donc résulter aucun abaissement des salaires. »

Le préfet du Nord, accompagné des représentants du ministère des travaux publics et du directeur général des mines, a parcouru hier diverses communes du bassin houiller. Il s'est rendu à la Sentinelle, à Denain, à Haveluy, à Hérin et à Anzin.

ÉTRANGER

BERLIN

La triple alliance. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément le bruit du traité conclu entre les trois empires du Nord. Il n'y a ni traité écrit, ni même protocole entre les cabinets de Berlin, de Saint-Petersbourg et de Vienne. Néanmoins, il y a entente. Mais on sait ce que valent ces amourettes de puissants.

Suite de l'affaire Lasker. — On mande de Washington à l'Agence Reuter : Une partie des membres du Congrès considèrent le dis-

cours prononcé hier par le prince de Bismarck, au Reichstag, comme n'étant pas hostile aux Etats-Unis. D'autres voient dans ce discours la preuve que le chancelier s'est trompé au sujet des sentiments qui ont inspiré la résolution Oshiltree.

— 0 —

Bismarck malade. — Le chancelier est sérieusement malade. Les amis du ministre y voient le signe d'une décrépitude sénile.

SAINT-PETERSBOURG

Le successeur de Soudeikin. — Il n'est bruit à Saint-Petersbourg que de la nomination de M. Dobrzinski, connu pour sa haine contre les nihilistes, au poste de chef de la police secrète, en remplacement de feu le colonel Soudeikin. Non seulement il touchera de très forts appointements, mais il aura à sa disposition des fonds secrets dont le montant sera considérable.

Le Tonkin

Voici le texte de la dépêche officielle reçue au ministère de la marine :

« Nous nous sommes mis en marche ce matin pour Bac-Ninh. »

La première brigade passant par Chi, a brillamment enlevé les hauteurs de Tzun-Son, qui étaient défendues par cinq fortifications différentes.

La deuxième, appuyée par la flotille, a remonté le Song-Cau, a rapidement enlevé les défenses de Vat, de Buoi et le barrage de Lao-Buoi, puis s'est portée résolument à la poursuite de l'ennemi jusque sur les hauteurs de Drap-Cau et s'y est établie.

Le mouvement combiné et toutes les opérations de détail ont parfaitement réussi.

Se voyant complètement tourné, l'ennemi a pris la fuite.

Malgré des difficultés matérielles extraordinaires, les troupes ont admirablement marché. »

Le *Times*, qui seul des journaux anglais a un correspondant sur le théâtre des opérations au Tonkin, reçu le télégramme que voici :

Hai-Phong, 13 mars,

« Après une pénible marche de quatre jours à travers les rizières, évitant les routes directes au nord et au sud du canal des Rapides, routes qui étaient solidement défendues par des retranchements, les troupes ont franchi le canal en un point situé au sud-est de Bac-Ninh, point qui avait été précédemment occupé. »

Le général Négrier a pris aujourd'hui cinq forts situés sur des hauteurs, après avoir rencontré une faible résistance, sans aucune perte du côté des Français.

La santé et l'esprit des troupes sont excellents. Les Chinois qu'ils avaient en face d'eux étaient au nombre de 7,000 environ. La poursuite continue.

Aujourd'hui le ministre de la marine donnera le nom des tués et des blessés et préviendra directement les familles en deuil.

Voici le sommaire des pertes : Bataillon du 23^e de ligne. — 1 officier tué, 3 soldats blessés.

Bataillon du 143^e. — 1 soldat tué, 2 soldats blessés.

Légion étrangère. — 4 soldats tués, 14 soldats blessés.

Bataillon du 111^e de ligne. — 1 soldat blessé.

Bataillon de marins. — 1 marin tué, 6 marins blessés.

Canonnière l'*Aspic*. — 1 marin blessé.

Canonnière l'*Mousqueton*. — 1 marin tué, 2 marins blessés.

En tout, 8 tués, dont 2 officiers et 30 blessés.

LE

Coureur des Bois

Par Gabriel FERRY

Non pas celle qui s'exerce pacifiquement aux barrières de nos villes, mais celle qu'exécutent si audacieusement les contrebandiers espagnols, le poignard et l'escopette au poing.

Par son isolement, ce poste n'était pas sans danger, quand par une nuit brumeuse de novembre, les vapeurs de l'Océan se suspendent comme un dais dans l'atmosphère, ôtent à l'œil sa clairvoyance et assourdisent la voix qui appellerait à l'aide.

Personne n'aurait pu reconnaître Pepe le Dormeur, Pepe habituellement plongé dans une épaisse somnolence, l'homme à l'air hébété, à la démarche alourdie, personne, disons-nous, n'aurait pu le reconnaître dans le soldat qui arrivait pour commencer sa garde, la tête haute, le pas élastique ; ses yeux, habituellement voilés semblaient retenir dans les ténèbres pour en parcourir les moindres mystères.

Après avoir soigneusement promené en tous sens sa lanterne sourde, dont le cône lumineux lui démontra qu'il était bien seul de tous côtés, le miquelet la plaça de manière à éclairer le chemin creux qui conduisait au village, et se coucha dans son manteau, à dix pas plus loin, de façon qu'il pût dominer à la fois sur le chemin et sur la baie.

« Ah ! capitaine, se dit le miquelet, vous êtes un habile homme ; mais vous croyez trop aux gens qui dorment toujours, et du diable si je ne crois pas que vous êtes irrité à ce que je dors bien profondément ce soir. Qui sait, cependant ? » continuait-il en s'arrangeant du mieux qu'il put dans son manteau.

Pendant environ une demi-heure, Pepe demeura seul, livré à ses pensées, interrogeant tour à tour de l'œil la baie et le chemin creux. Au bout de ce temps, il entendit crier le sable du sentier ; puis, dans la lumière projetée par la lanterne, une forme noire apparut, et bientôt le capitaine des miquelets se laissa voir distinctement. Il eut l'air, pendant quelques minutes, de chercher quelque chose ; puis, apercevant à la fin le gardien de nuit couché :

« Pepe ! » s'écria-t-il à mi-voix.

Pepe n'eut garde de répondre.

« Pepe ! » reprit le capitaine d'un ton un peu plus élevé.

Le miquelet se tut aussi obstinément ; alors la voix de don Lucas cessa de se faire entendre, et bientôt le bruit de ses pas se perdit dans l'éloignement.

« Bon ! se dit Pepe, tout à l'heure j'étais assez sot pour douter encore, mais à présent je ne doute plus. Enfin, un contrebandier a donc osé se risquer. Je serais bien malade, ma foi, si je n'en tire quelque bonne aubaine, fût-ce aux dépens de celle de mon chef. »

Le miquelet se leva d'un bond sur ses jambes.

« Ici, je ne suis plus Pepe le Dormeur, » dit-il en redressant sa haute taille.

Une autre demi-heure encore s'écoula, pendant laquelle le garde-côte ne vit rien que l'immensité vide devant lui. Rien ne troublait la continuité de la ligne blanchâtre que traçait la mer en se confondant avec le ciel. De gros nuages noirs vulaient et découvriraient tour à tour la lune qui venait de se lever, et, soit que l'horizon fut alternativement brillant comme un crêpe funèbre, aucun objet n'annonçait, sur l'Océan, la présence de l'homme.

Il y avait tant d'intensité dans le regard du miquelet, qu'il lui semblait voir des étincelles voltiger devant lui. Fatigué de cette attention soutenue, il ferma les yeux et concentra toute la puissance de ses organes dans son oeil. Tout à coup un bruit faible

glissa sur la surface des eaux et parvint jusqu'à lui ; puis une légère brise de terre chassa le son au large, et il n'entendit plus rien. Ne sachant s'il était le jouet d'une illusion, le miquelet ouvrit de nouveau les yeux ; mais l'obscurité de la nuit ne lui permit pas de rien voir.

Il referma les yeux pour écouter encore. Cette fois, un son cadencé, comme celui que produisent les avirons qui fendent discrètement la surface de l'eau et le grincement des *tollets* (chevilles qui fixent l'aviron), parvint à ses oreilles.

« Enfin, nous y voilà ! » dit Pepe avec un soupir de satisfaction.

Un point noir presque imperceptible parut à l'horizon, puis grossit rapidement, et bientôt un canot se montra, suivi d'un léger sillon d'écume.

Pepe s'était précipitamment couché à plat ventre, de peur que sa silhouette ne fût aperçue du canot ; mais de la position élevée qu'il occupait, il ne pouvait pas le perdre de vue un seul instant. Il le vit bientôt s'arrêter, les avirons immobiles, comme l'oiseau de mer qui plane pour choisir le côté vers lequel il s'élancera, puis, tout à coup, reprendre son mouvement vers le rivage de la baie.

« Ne vous gênez pas, dit le miquelet, faites comme chez vous. »

Les rameurs, en effet, semblaient sûrs de

La Nouvelle Presse libre, de Yienne, publie un article dans lequel elle expose que la question du Tonkin est beaucoup simplifiée par la prise de Bac-Ninh.

« La France, dit le journal autrichien, a montré qu'elle peut briser la résistance qu'on lui oppose. La Chine se montrera plus disposée à faire des concessions. »

« La prise de Bac-Ninh aura pour conséquence la cessation de la campagne et une augmentation considérable des possessions coloniales de la France. »

Les Français sont de bon patriotes; c'est pourquoi la victoire de Bac-Ninh cause, dans tout le pays, sans distinction de partis, une joie tout à fait sincère. »

La Presse de Vienne dit :

« Les dangers d'une guerre avec la Chine sont aujourd'hui écartés. Le gouvernement français est en état d'entamer des négociations avec la Chine, sur la base de l'uti possidetis, si la Chine veut négocier, ou bien d'envisager avec patience la bourderie du gouvernement chinois; car la France sait maintenant que le mécontentement de la Chine ne peut plus lui faire de tort sérieux. »

Bac-Ninh, 15 mars, 6 h. 30 matin. — La colonne volante du général Brière de l'Isle se dirige sur Thak-Nguyen à la poursuite des fuyards. Celle du général Négrier se dirige vers la frontière chinoise jusqu'à Lung-Son.

On affirme que le général Millot, de son côté, rentrerait bientôt à Hanoi. (Havas).

LES ANGLAIS AU SOUDAN

Le Daily Telegraph a reçu de Souakim la dépêche suivante :

Souakim, le 17 mars, 6 h. 30 du matin. — Bien que l'ennemi se fût retiré dans les montagnes, il le fit lentement et à contre-cœur. La nature du terrain empêchait, à vrai dire, tout mouvement rapide; je dois avouer, pourtant, que les Arabes battirent en retraite, non pas comme des troupes mises en déroute, mais bien comme des soldats battus.

Lorsque nos troupes enlevèrent leurs positions, ils se retirèrent avec l'allure tranquille de gens en promenade, et bien que nos balles fissent parmi eux de nombreuses victimes, il n'en précipitèrent pas leur retraite davantage. Ceux qui connaissent bien les indigènes disent que les Arabes, si étroitement unis entre eux par des liens de famille, seront, l'heure de la réflexion venue, si terrifiés des pertes qu'ils ont subies dans la retraite d'hier, que leur foi dans le mahdi et les deux cheiks qui le représentent en sera fortement ébranlée.

Ceux de nos hommes qui sont tombés, même pour quelques minutes seulement, entre les mains de l'ennemi ont été, comme à la bataille de Teb, percés de coups d'épée et de lances. Ils n'ont pourtant subi aucune mutilation. Nous n'avons pas fait de prisonniers pendant la bataille, et il était d'ailleurs impossible d'en faire, les Arabes blessés, loin de demander quartier, et sans pousser un cri ou une plainte, n'attendaient que l'occasion de pouvoir frapper de leurs poignards ou de leurs lances, ceux de nos soldats qui s'avançaient. Nombre d'Arabes se traitaient encore malgré leurs blessures, mais, comme ils n'avaient pas de chirurgiens pour les panser, il ne leur restait plus qu'à souffrir et à mourir.

Condoléances royales

La reine a envoyé ses félicitations au général Graham. En même temps, elle lui exprime la profonde douleur que lui a causé la mort de ses braves soldats.

Les soldats ont assez longtemps combattu sur le Nil pour savoir ce que valent les larmes de crocodile.

Souakim. — La tête d'Osman Digma a été mise à prix pour la somme respectable de mille livres sterling.

— Il se confirme que l'amiral Hewitt doit partir pour Massouha.

LE DIX-HUIT MARS

La Bataille annonce qu'un grand nombre de réunions auront lieu demain pour célébrer l'anniversaire du Dix-Huit Mars. Le plus important sera celui du lac Saint-Fargeau qui comptera 2,500 personnes environ.

Les groupes ouvriers sans exception y prendront part. La police prend des mesures en conséquence — naturellement. A Madrid, le gouvernement interdit aux républicains espagnols de célébrer cet anniversaire.

Echos et Nouvelles

— Une grande exposition doit s'ouvrir à Turin, le 1er avril. Un prix de 25,000 francs sera donné à celui qui découvrira le meilleur moyen de transmettre la force hydraulique par l'électricité.

— Le conseil municipal de Ravenne s'est réuni pour étudier la question du déboisement de la fameuse forêt. Les habitants en grand nombre viennent en foule protester contre cet acte, qu'ils qualifient de vandalisme. Les mènes de notre compatriote Victor de Laprade ont dû tressaillir de joie en voyant prendre aussi la défense des vieux chênes.

— M. Macé a définitivement quitté hier soir à minuit son service de chef de la sûreté. On dit qu'il se ferait auteur dramatique, en collaboration avec M. d'Ennery.

— Le prétendu fils de Louis XVII est arrivé à Paris et compte y faire valoir ses droits à la couronne. Il combattra les prétentions du comte de Paris. Kiss! kiss!

— Cet horrible boudiné qui s'appelle le duc de Morny doit se battre en duel avec René Marzéro qui l'a caricaturé dans le duc Mignon, son dernier livre, je ne sais ce que Marzéro a dit de ce faquin, mais si forte que soit l'insulte, elle n'est pas encore à la hauteur du mépris que mérite le gommeux qui fut l'amant de la petite Feyghine.

— Un procès a été intenté à la reine d'Espagne par les propriétaires du château qu'elle a loué, puis sous-loué à Crepy-en-Valois. Le sous-locataire n'avait point de meubles pour garantie de la location. Le propriétaire refusait à la reine de déménager son pacier. Enfin, après jugement rendu hier l'ancienne protectrice marion pourra enlever sa paille de la piaule moyennant un dégat de 9,500 fr. à la caisse des dépôts et consignations.

— Le docteur Koch vient d'envoyer de Calcutta son sixième rapport. Il prétend avoir complètement réussi à découvrir des espèces de bacilli particuliers au choléra.

CONFÉRENCE DE L'ALCAZAR

Il est près de trois heures quand la fanfare de Saint-Clair fait entendre le merveilleux morceau du « Souvenir de Paris », majestueusement enlevé par cette sympathique société.

Le citoyen Sorlier, dans une courte allocution, annonce le but de la réunion et ouvre la séance. Le citoyen Briolou qui préside la conférence fait un spirituel rapprochement de la situation des tisseurs de 1869 à 1883. Les principaux passages de cette allocution sont soulignés par de vifs applaudissements.

Le citoyen Talandier, député de la Seine, prend ensuite la parole, il traite de main de maître la question des grèves et la crise ouvrière des tisseurs de Lyon.

La parole, malheureusement très faible de

l'orateur, se perd dans l'immensité de la salle, aussi, malgré son grand dévouement, le citoyen Talandier se voit-il obligé de céder son tour de parole à son collègue Brousse, député des Pyrénées-Orientales. Le citoyen Brousse fait très vigoureusement le procès des opportunistes, il condamne avec de solides arguments, les lenteurs parlementaires du gouvernement, concernant l'application des droits du syndicat professionnel.

La voix du jeune orateur est vibrante, il empoigne son public avec un talent remarquable.

Il attaque avec habileté, les dangers de la concurrence étrangère. Il défend avec une grande autorité le développement du socialisme pratique. Il préconise avec conviction le succès des candidatures ouvrières.

Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier ce brillant plaidoyer qu'il prononce en faveur de la démocratie radicale et de la révision immédiate de la Constitution. Bornons-nous à dire que le citoyen Brousse a eu un réel succès.

Le citoyen Briolou remercie ensuite l'assemblée de l'empressement qu'elle a mis à venir entendre les bons conseils de ses collègues, et dans une langue franche et forte, énergique et mâle, le vaillant député du Rhône termine la séance au milieu d'applaudissements frénétiques.

Il est près de six heures quand les 2,000 spectateurs présents se retirent aux mâles accents de la Marseillaise jouée par la fanfare de Saint-Clair.

En somme, bonne journée pour la démocratie de Lyon.

P...

Dernière Heure

CONSEIL DE RÉVISION

Paris, 11 h. soir.

L'Administration préfectorale de la Seine, devant le refus du Conseil général de désigner les membres faisant partie du conseil de révision, reporte la révision au 31 mars.

NOUVEAU CRÉDIT

La Commission de la Chambre des députés a adopté le projet du Ministère de la marine portant ouverture d'un crédit de trois millions pour le chemin de fer du Sénégal.

LES ARTS DÉCORATIFS

Le Conseil des ministres approuve la concession de l'ancienne Cour des comptes, brûlée pendant la Commune, à la Société des Arts décoratifs.

NOTAIRE ARRÊTÉ

Un sieur Trichet, notaire, à la Roche-sur-Yon, vient d'être arrêté. Son passif est de six cent mille fr.

PROCÈS DU GAZ

Le Conseil de préfecture a nommé les experts chargés de répondre aux prétentions de la ville de Paris.

UN BUREAU DE PLACEMENT

A la suite d'une enquête sévère faite par le parquet, M. de Buschère, commissaire de police du quartier de la Monnaie, vient de saisir le Courrier des Emplois et de fermer un bureau de placement situé quai Conti, à Paris.

Nous publierons à date de demain un très savant roman d'Arthur Arnoud (A. Mathey).

La Fille-Mère

A TRAVERS LYON

Nominations

Par décret, en date du 13 mars 1884, ont été nommés :

Juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon (Rhône), M. Jean-Baptiste-Alfred Potié, ancien notaire, licencié en droit, en remplacement de M. Dupont, démissionnaire.

Suppléant du juge de paix du canton de Thizy (Rhône), M. Claude-Marie-Gustave Champaille, en remplacement de M. Ferrary, décédé.

Suppléant du juge de paix du canton de Pont-d'Ain (Ain), M. Jean-Pierre Brédy, en remplacement de M. Rollin, démissionnaire.

Le concours pour une place d'acide d'anatomie s'est terminé, hier soir, par la nomination de M. Vallas, interne des hôpitaux.

M. Rodet, docteur en médecine, est nommé préparateur de médecine expérimentale et comparée à la Faculté de médecine de Lyon.

M. Régnaud, maître de conférence à la Faculté des lettres de Lyon, est chargé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1883-1884, à ladite Faculté, d'un cours complémentaire de sanscrit.

M. Picard, maître répétiteur au lycée de Lyon, est nommé maître répétiteur au lycée de Grenoble.

La journée d'hier

Nous jouissons depuis quelques jours d'une véritable température printanière; aussi hier une foule nombreuse circulait dans les rues de notre ville, sur les places publiques et au parc de la Tête d'Or.

Trop de ventre!

Depuis quelque temps les employés de l'octroi de la barrière Saint-Clair, remarquaient les allées et venues d'un certain Jean-Baptiste D..., liquoriste, dont l'abdomen présentait une rotondité tout à fait extraordinaire. Il n'est pas défendu d'être obèse, mais les douaniers, flairant quelque fraude requièrent les gardiens de la paix pour opérer une perquisition dans l'intérieur de M. D... Ce ventre arrondi était formé de quatre vessies pleines d'alcool qu'il entrait ainsi sans payer les droits d'octroi. Tant va la cruche à l'eau...

A la Morgue

On a transporté à la Morgue le cadavre d'un individu que l'on a trouvé pendu dans un taillis à Saint-Fons.

Cet homme paraît âgé d'une trentaine d'années, il porte une moustache et des cheveux très noirs et était vêtu d'une blouse bleue, pantalon marron et casquette de soie.

Acte de probité

Hugue Peillon, employé chez M. Giraud, rue de Marseille, 2, ayant trouvé un billet de 1,000 fr. tombé derrière la banque, le remit aussitôt à son patron. Ce billet avait été perdu par un garçon de recette de la maison Benon jeune, banquier à Vaise, et lui fut aussitôt restitué.

Hugue Peillon n'avait fait que son devoir, mais il en est tant qui ne le font pas!

Accidents

Marie Recher, âgée de 50 ans, travaillait chez un cultivateur, à Lozanne (Rhône), lorsqu'elle s'est fracturée la jambe droite en tombant de sa hauteur. On l'a transporté hier à l'Hôtel-Dieu.

Jean Albert, 39 ans, journalier à Ste-Foy-lès-Lyon, est tombé hier d'une échelle. Dans sa chute il s'est fracturé la jambe droite; on l'a aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu.

Fausse monnaie

Un inspecteur a saisi au marché de la Mulâtterie une pièce fautive de 2 francs donnée en paiement. Elle est à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1868.

Celui qui l'avait remise n'a pas été retrouvé.

ne pas être inquiétés, et, quelques secondes plus tard, les galets de la grève grinçèrent sous la quille du canot.

« Oh! oh! dit tout bas le miquelet, pas un ballot de marchandises! Ne seraient-ce pas par hasard des contrebandiers? »

Trois hommes étaient dans le canot et ne paraissaient prendre que les précautions strictement nécessaires pour ne pas troubler trop bruyamment le silence de la nuit. Leur costume n'était pas celui que portent d'ordinaire les contrebandiers.

« Qui diable peuvent être ces gens? » dit le miquelet.

A travers les touffes d'herbes jaunies qui bordaient la crête du talus où se tenait Pepe et s'élevaient au-dessus du niveau de la tête, il put observer ce que faisaient les trois inconnus dans leur canot. A un ordre donné par celui qui était assis à la barre, les deux autres sautèrent à terre pour aller reconnaître les lieux, laissant seul celui qui paraissait être leur chef.

Pepe fut indécis un moment, ne sachant s'il devait les laisser s'engager dans le chemin creux; mais la vue de ce canot abandonné à la garde d'un seul homme fit bientôt son idée. Il resta donc plus immobile que jamais, et retint son souffle, pendant que les deux individus armés chacun d'un couteau catalan, passaient au-dessus de lui.

qu'ils portaient l'un et l'autre était eclui adopté par les corsaires d'alors, et qui tenait le milieu entre l'uniforme de la marine royale et le sans façon de la marine marchande; mais il ne put distinguer leurs traits sous le baret basque qui couvrait leur tête. Tout à coup les deux matelots s'arrêtèrent. Un morceau de la crête du talus, émietté sous les genoux de Pepe, glissa légèrement le long de la berge escarpée.

« N'as-tu rien entendu? dit l'un d'eux. »

— Non; et toi? »

— Il m'a semblé entendre comme quelque chose qui tombait de là, dit-il en montrant l'endroit au-dessus duquel le carabinier était couché à plat ventre.

— Bah! c'est quelque mulot qui sera rentré dans son trou.

— Si ce talus n'était pas si escarpé, j'y monterais, reprit le premier.

— Je te dis qu'il n'y a rien à craindre, répondit le second; la nuit est noire comme un pot à lait, et puis l'autre ne nous a-t-il pas assuré qu'il répondait de l'homme de garde, qui dort toute la journée? »

— Raison de plus pour que la nuit il ne ferme pas l'œil. Reste ici, je vais faire le tour pour monter là-haut, et ma foi, si j'y trouve notre docteur, ajouta-t-il en montrant son large couteau dont la lame brillait dans les ténèbres, tant pis... ou tant mieux.

— Diable! c'est un philosophe, pensa Pepe; mais assez dormi pour le moment. »

Et, comme un serpent qui se dépouille de sa peau, il sortit de dessous son manteau, qu'il laissa à sa place, en rampant avec tant de précaution, qu'il en était déjà assez éloigné sans qu'aucun bruit eût décelé sa manœuvre, et sans que, selon l'expression espagnole, la terre même l'eût entendu. Il parvint ainsi, sa carabine à la main, juste au point sous lequel le canot s'était arrêté.

Là, il reprit haleine et couvrit d'un regard l'homme qui y restait seul. Celui-ci semblait plongé dans une sombre rêverie, car il était immobile sous l'ample manteau qui servait autant à voiler sa figure qu'à le préserver de l'humidité de la nuit. Ses yeux se fixaient sur la pleine mer, et par conséquent il ne pouvait apercevoir la forme noire du carabinier qui s'élevait lentement sur la berge, et qui mesurait de l'œil la distance qui le séparait de la grève. L'étranger fit un mouvement pour se retourner du côté de la terre, et au même instant Pepe, le regardant à l'œil, fit un pas en avant et ses deux yeux se fixèrent sur le visage de l'arbuté, qui se trouvait suspendu, s'éclairant à ses côtés comme un tigre sur sa proie.

« C'est moi, dit-il; ne bouge pas, ou vous êtes mort, dit-il en appuyant le canon de sa carabine sur la poitrine de l'étranger. »

yeux, étincelants de fureur, ne se baissèrent pas devant l'attitude menaçante de son ennemi.

Eh! parbleu, Pepe, vous savez bien, Pepe qui dort toujours.

— Malheur à lui s'il m'a trahi! dit l'étranger comme s'il se parlait à lui-même.

— Si vous parlez de don Lucas, interrompit le carabinier, je puis vous assurer qu'il en est incapable, et, si je suis ici, c'est qu'il a été trop discret, seigneur contrebandier.

— Contrebandier! dit l'inconnu d'un ton de superbe dédain.

— Quand je dis contrebandier, reprit Pepe d'un air satisfait de sa perspicacité, c'est pour flatter; car vous n'avez pas une once de marchandise, à moins que ceci ne soit un échantillon, » continua-t-il en montrant du pied une échelle de cordes roulée dans le fond du canot.

Placé face à face avec l'inconnu, Pepe put l'examiner à son aise. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ.

Il avait le teint hâlé du marin. Des sourcils épais et fondés se dessinaient vigoureusement sur un front osseux et large. De grands yeux noirs, brillant d'un feu sombre au fond de leurs orbites, annonçaient d'inextinguibles passions.

Par habitude :

Emile G..., ouvrier boulanger, âgé de 20 ans, est sans travail depuis plusieurs mois. N'ayant plus l'occasion de manipuler la farine, il éprouva le besoin de toucher au moins les sacs. Aussi occupa-t-il ses loisirs à voler, à diverses reprises, une certaine quantité de sacs valant en tout environ 150 francs.

Arrestations

La veuve F..., 36 ans, sans profession ni domicile, inculpée d'avoir dérobé plusieurs effets de lingerie, des tableaux, une couverture et un service en métal anglais à la dame Coutagne, couturière, 6, rue Confort, a été mise en état d'arrestation.

Etat sanitaire de Lyon

D'après *Lyon-Médical*, l'état sanitaire de notre ville s'est amélioré pendant la semaine qui vient de s'écouler; les nombreuses vaccinations ont arrêté la propagation de la petite vérole. Il n'y a eu cette semaine que 6 décès occasionnés par cette maladie.

Encore quelques cas de rougeole avec complications pulmonaires; la diphtérie, la coqueluche et les maladies aiguës de l'appareil pulmonaire ont diminué, au contraire on a constaté quelques nouveaux cas de fièvre typhoïde et de maladies cérébrales.

Somme toute la mortalité est tombée de 212 à 190, soit 26,2 par 1,000 habitants.

Ces 190 décès se répartissent ainsi: Phtisie, 33; maladies du cerveau, 31; affections chirurgicales, 14; maladies chroniques, 14; maladies du cœur, 13; pneumonie, 11; bronchite aiguë, 10; catarrhe pulmonaire, 8; entérite, 8; varioles, 6; causes accidentelles, 5; rougeole, 4; fièvre typhoïde, 4; croup, 3; faiblesse congénitale, 3.

Société de Géographie de Lyon.

Mardi prochain 18 mars, à 8 heures du soir, salle de la Société de géographie, rue de l'Hôpital, 6, continuation de l'étude physique et commerciale de l'Algérie avec le département d'Oran. P. objections.

La Pharmacie Moderne de Lyon, rue Ste-Catherine, délivre gratuitement et franco à toute personne qui en fera la demande une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

LE TRAVAIL

Grève de la maison Martin. — Le syndicat et la commission manœuvrent énergiquement la grève et déclarent qu'ils ne peuvent et ne veulent accepter le 50 0/0 de rabais imposé par ladite maison.

Le syndicat signale à la corporation les nommés Banzin et Canard, qui sont compris dans la grève, car, malgré les avis réitérés ils ne travaillent pas au tarif. Siège social, chez Goutard, rue Garibaldi, 108, de 9 h. à 11 h., et de 2 à 5 h.

L'AVENIR des Travailleurs (caisse de retraite pour la vieillesse, 20, rue Port-du-Temple). — Les réunions pour la nomination des délégués auront lieu aux jours et heures ci-dessous:

1^{er} Arrondissement. — Aujourd'hui 16 mars, à 2 heures du soir, au café Chanal, rue Terraille, 2.

2^e Arrondissement. — Aujourd'hui 16 mars, à 2 heures du soir, au siège de la société, rue Port-du-Temple, 20.

3^e Arrondissement. — Aujourd'hui 16 mars, à une heure du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

4^e Arrondissement. — Mardi 18 mars, à 8 heures du soir, au café Ruet, place de la Croix-Rousse, 4.

5^e Arrondissement. — Aujourd'hui 16 mars, à 2 h. 1/2 du soir, au café Salins, rue Saint-Jean, 68.

6^e Arrondissement. — Aujourd'hui 16 mars, à une heure du soir, au café Maurier, 16, rue Moncey.

Les Charpennes. — Aujourd'hui 16 mars, à une heure du soir, au café Faussemagne, place de la Bascule.

Piqueuses de Bottines. — Le commission de contrôle convoque toute la corporation à une réunion publique qui aura lieu le lundi 17 mars, à 8 heures précises du soir, buvette de l'Alcazar. La commission du bal de l'année 1883 est priée de s'y rendre avec ses livres, listes de souscription et cartes.

Ordre du jour: Rendement des comptes de l'année 1883, nomination de la commission exécutive.

Mécaniciens et similaires. — Réunion des syndics pour mardi 18 mars, au siège social, rue Grolée, 33, à 8 heures du soir. Très urgent.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 76,27; 4 1/2 0/0 106,22; Italien 93,40
Extérieur 61 3/8; Egypte 339,08; Banque ottomane 646,25; Rio 488.
Tendance ferme.

APRÈS BOURSE

3 0/0 76,30; 4 1/2 0/0 106,17; Ottomane 646,25; Egypte 340.
3 0/0 d. 25: 0,30 d'écart.
0 50: 0,17
4 1/2 0/0 d. 25: 0,27
d. 50: 0,15

SPECTACLES DU 17 MARS

Grand Théâtre. — 8 h. *Carmen*, opéra-comique en 4 actes, de Bizet.
Célestins. — 3 h. Pour les représentations de Mme Marie Laurent, *Les Danicheff*, pièce en 4 actes de M. A. Dumas fils.

Variétés, cours Morand. — 8 h, *Le Petit Poucet*, opéra-bouffe en 4 actes.
Cirque Rancy, avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié.

CITOQUE TUTOQUE

A peine au sortir de l'hiver, le changement de saison ravive les douleurs, met en mouvement les humeurs, et nécessite un traitement dépuratif pour rafraîchir le sang; les lettres de félicitations, et les commandes affluent à la pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine: C'est que son vin dépuratif à l'extrait de salsepareille rouge et à l'iodure de potassium est le remède aussi prompt que sûr des affections dépendant d'un vice du sang ou des humeurs. Ainsi, M. A.... a été guéri d'un rhumatisme articulaire qui datait de la guerre de 1870 M.V. d'une affection cutanée qui avait résisté à tous traitements, M. D..., d'une maladie vénérienne fort compliquée. Les enfants D..., de la serofales et de dépôt de lait. Mme R..., d'une roséole traitée inutilement par toutes autres médications. Traitement pour 20 jours: 6 fr. avec la brochure: Expédition dans toute la France franco d'emballage.

FABRIQUE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC VERNAY
Gravure sur Métaux, rue de Séze, 4, Lyon

J.-CL. GOUCHON
Relieur en tous Genres
Spécialité pour le Registre et la Musique
Collage. — Vernissage de Cartes et Plans
Rue de Chartres, 3, au 1^{er}

BRASSERIE DU TÉLÉGRAPHE
Lyon, 3, Rue de Jussieu
SALLE DE BILLARDS
Bandes américaines

Guérison radicale des **HERNIES**
Hommes, Femmes, Enfants. Paiement après guérison. — **THÉRON & Co**, 28, rue Confort, au 2^e. Une dame est chargée d'appliquer p. dames.

PIPES
EN VÉRITABLE MERISIER
Se trouvent à la Maison
HERMANN KRAUSS
63, Rue de la République
Se recommandent aux Fumeurs dont les DAMES craignent l'odeur du tabac.
Cette Pipe parfume l'appartement et est très bonne pour la santé.
Prix: 50 Cent. — La douzaine: 5 Fr.

CHEMISERIE
spécialité de Chemises sur mesure, Flanelles, Coils, Cravates
COGORDAN
LYON, — Cours Gambetta, 1. — LYON
GILETS DE CHASSE
Bonneterie en Tous Genres, Caleçons et Chaussettes

GROS **MODES** DÉTAIL
MME J. CLÉMENT
Grande-Côte, 87, Lyon
SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

Eau minérale
La BIENFAISANTE
PONT-DE-NEYRAC
Affections du tube digestif, dyspepsie, engorgement du foie et calculs biliaires.
Propriétaire: J. TAVERNIER.
Aubenas (Ardèche).
Dépositaires à Lyon
F. Monvenoux, rue Grenette, 25. E. Manguin, place des Célestins, 5. C^e de Vichy, rue de la République, 16.

Le Rédacteur-Gérant, **PAGES.**
Lyon. — Imp. Moderne, cours de la Liberté, 7

PHARMACIE MODERNE DE LYON

5, Rue Sainte-Catherine, Lyon

GRANDE

DIMINUTION DE PRIX



Thé des Alpes.	70 c. au lieu de 1 fr. 25	Pilules Suisses.	1 fr. 20 au lieu de 1 fr. 50
Thé Béraud.	60 c. au lieu de 1 fr. 25	Fer Bravais.	4 fr. » au lieu de 5 fr. »
Eau d'Hunyadi.	70 c. au lieu de 1 fr. 25	Liq ^r de Goudron.	1 fr. 25 au lieu de 2 fr. »

100 Capsules de Goudron pur, pour 1 fr. — Vin de Quinquina. 2, 3, 4 et 4 fr. 50 le litre
huile de foie de morue pure, 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. le litre

Bochet Moderne 10 centimes le paquet

Cette Tisane est dépurative et rafraîchissante, elle purge légèrement et constitue la boisson la plus saine que doivent employer les Travailleurs. Elle est, par excellence, à la ville comme à la campagne, la Boisson des familles, et le succès qu'elle obtient tous les jours, prouve que la Pharmacie Moderne de Lyon a rendu un véritable service à l'humanité tout entière.

(Plus de Un Million de Paquets sont vendus annuellement)